



Séminaire

Histoire environnementale et plan climat Nice Côte d'Azur

Synthèse

Samedi 3 juin 2023 (9h-13h)

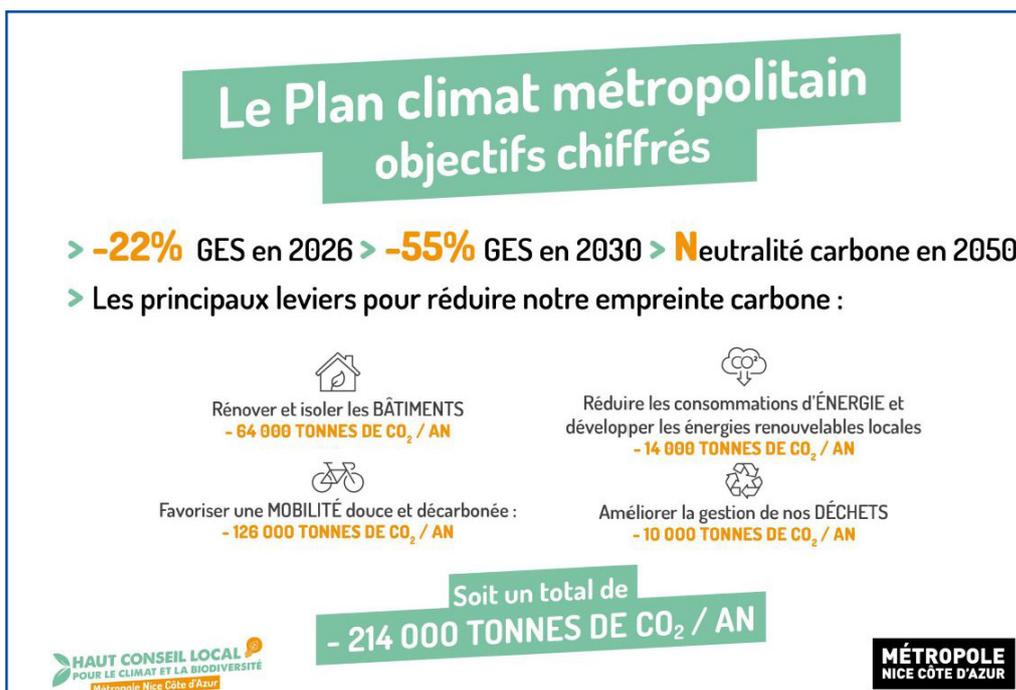
Mission Nice Patrimoine Mondial
75, quai des Etats-Unis - 06300 Nice

Ouverture du séminaire

Damienne Provitolo

Directrice de recherche CNRS – UMR Géoazur

Présidente du Haut Conseil Local pour le Climat et la Biodiversité



« Une stratégie locale d'adaptation au changement climatique »

L'accélération du réchauffement climatique et ses conséquences directes sur le territoire conduisent la Métropole Nice Côte d'Azur à renforcer ses plans d'actions, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques solides, et déclinées au niveau local.

Un **Haut conseil local pour le climat et la biodiversité** (HCLCB) a été créé en février 2023 pour venir en appui des politiques publiques locales dans la mise en place de leurs stratégies d'adaptation face au changement climatique. Il est composé de 17 experts bénévoles, spécialistes des sujets liés à la transition écologique tels que l'agriculture, l'air, l'alimentation, l'aménagement et l'urbanisme, la biodiversité, le développement durable des sociétés, l'économie environnementale, les écosystèmes, l'énergie, les mobilités et la santé environnementale.

Dans une démarche de co-construction avec la Métropole NCA et les communes qui la composent, le Conseil propose des stratégies d'adaptation et de résilience sur la base d'un diagnostic territorial des entités terrestres (villes, littoral, campagne, montagne) et marines, des risques majeurs qui pèsent sur ces entités (ponctuels ou continus), et

enfin des populations et écosystèmes les plus vulnérables. Ces stratégies iront de pair avec des voies d'atténuation.

Le HCLCB devra également accompagner la Convention citoyenne locale. Les préconisations de stratégies sont en cours d'élaboration, elles viseront à :

- Arrêter d'aggraver le problème
- Commencer dès à présent les transitions qui prennent du temps
- Privilégier les actions qui offrent des co-bénéfices importants
- Prendre appui sur les retours d'expérience des crises, comme la tempête Alex

Les grandes échéances : la Métropole accueillera le *Climate Summit* du 23 au 29 septembre 2023, puis la 3^{ème} *Conférence des Nations Unies sur les Océans* (SUDOC) en juin 2025.



Nicolas Maughan

Chercheur associé au laboratoire I2M, UMR-CNRS 7373 – Aix-Marseille Université

« Écrire une histoire des catastrophes et du climat de la Côte d'Azur et de son hinterland au XVIII^e siècle »

L'histoire du climat est un sujet central pour quiconque s'intéresse aux interactions nature-société sur la « *longue durée* », spécialement dans le monde méditerranéen. En effet, les sociétés méditerranéennes tant urbaines que rurales ont toujours dûes vivre avec des contraintes climatiques spécifiques (e.g. vagues de chaleur, sécheresses persistantes, crues dévastatrices, etc.) et faire face aux conséquences pour l'agriculture, l'économie mais aussi la santé ; ces événements sont des facteurs clés de la dynamique des écosystèmes et des sociétés dans cette région du monde. Dans le cas du Sud-Est de la France et de la côte d'Azur, les quelques travaux existants qui ont tenté d'évaluer les fluctuations climatiques passées pour la période allant du bas Moyen Âge au milieu du XX^e siècle sont presque essentiellement basés sur des archives documentaires. Parfois, les données issues de ces documents sont combinées avec les informations des archives dites « naturelles » telles que celles qui proviennent de la dendrochronologie ou de la palynologie (avec des échantillons des Alpes françaises ou des Pyrénées) pour obtenir des reconstructions du climat à l'échelle régionale pour les mille dernières années, ou bien pour améliorer la compréhension d'événements extrêmes spécifiques (e.g. épisodes « cévenols » de fortes précipitations). Depuis les études fondatrices d'Emmanuel Le Roy Ladurie dans les années 1970, seuls quelques travaux universitaires se sont intéressés à l'histoire du climat du point de vue des archives documentaires dans la partie méridionale de la France ; on peut citer les travaux d'Emmanuel Garnier¹ concernant l'histoire des sécheresses dans le Languedoc ou bien ceux de Georges Pichard² relatifs à l'histoire hydro-climatique de la basse vallée du Rhône, du sud des Alpes et de la Provence.

Cependant, si certains aspects de l'histoire du climat durant le célèbre « Petit Âge de Glace » ont déjà été explorés, principalement du début du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle, grâce à une documentation facilement utilisable pour cette période et aux premières instrumentales disponibles (séries de relevés mensuels de précipitations et de températures), beaucoup d'archives restent encore inexploitées (comme les « *livres de raison* », très nombreux en Provence). Ces documents textuels couvrent plusieurs siècles, sont riches et sont potentiellement très intéressants pour analyser la variabilité climatique à différentes échelles temporelles. Par exemple, les données

¹Garnier E. 2011. *Les sociétés méditerranéennes à l'épreuve du climat 1500-1850*. Sud-Ouest Européen 32.

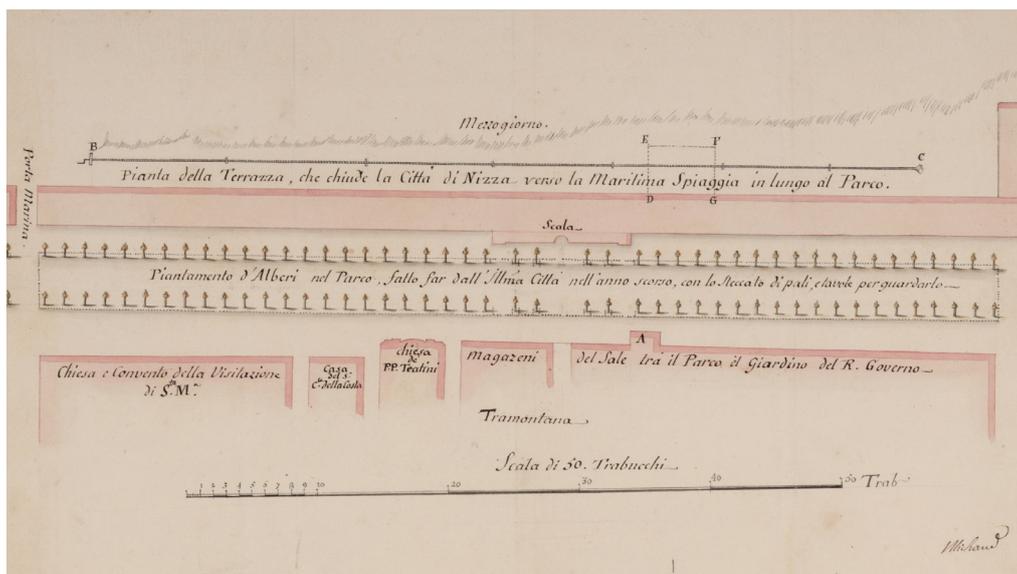
²Pichard G. & Roucaute E. 2014. *Sept siècles d'histoire hydro-climatique du Rhône d'Orange à la mer (1300-2000)*. *Climat, crues et inondations. Méditerranée*, HS, 192 p.

issues d'archives ecclésiastiques comme les demandes de processions pour la pluie (*pro pluvia*) n'ont, pour le moment, pas encore été exploitées pour connaître les épisodes de sécheresses comme cela a déjà été fait en Catalogne, en Sicile ou en Alsace. De manière similaire, il n'y a jamais eu d'étude exhaustive de ces archives pour comprendre l'impact socio-environnemental d'évènements climatiques tels que les longues sécheresses ou les épisodes de froids intenses (comme l'hiver 1708/09). Par conséquent, une analyse globale et approfondie des archives documentaires existantes dans le Sud de la France apparaît nécessaire, avec une évaluation de leurs caractéristiques.

Tout d'abord, après avoir décrit le contexte hydro-climatique dans le Sud-est depuis la fin du Moyen Âge, la diversité des archives documentaires disponibles est présentée à l'échelle régionale ainsi que le type d'informations fournies et leurs usages possibles pour atteindre un but spécifique : la reconstruction des fluctuations du climat régional au cours des siècles passés et/ou l'analyse des interactions nature/société.

Simon Dolet

doctorant du CMMC, Université Côte d'Azur



Plan Michaud, cour Saleya, 1769

« Les premiers météorologues à Nice et sur la Côte d'Azur. De la science à une gestion quotidienne »

La pratique météorologique naît tardivement sur la Côte d'Azur, en particulier à cause du manque de présence d'institutions savantes. Les premières observations instrumentales proviennent de Grasse et du milieu médicale, tandis qu'à Nice se multiplie les observations non-instrumentales de trombes marines. En cela, l'architecte niçois François Michaud se place en pionnier de ses observations sur la longue durée. Toutes ces données naissent d'une volonté de comprendre le fonctionnement du climat et de le prévoir, en relation avec l'influence de la Lune, dans un contexte précis : ces observateurs prennent la plume après des mauvaises conditions météorologiques et climatiques. Ainsi, ce sont bien ces phénomènes exceptionnels qui apparaissent et non un discours sur le climat doux de la Côte d'Azur. Cette perception se trouve davantage lorsque le tourisme naissant est en jeu. D'ailleurs, les premières observations instrumentales météorologiques proviennent de ces premiers touristes, sans véritable visée scientifique. Malgré tout, il est intéressant de noter que les relevés météorologiques de ces observateurs plus ou moins « scientifiques » peuvent nourrir les besoins de leur profession. François Michaud intègre ainsi parfaitement ses réflexions météorologiques et climatiques pour ses constructions à Nice, tant au port que sur le Paillon.

Léonie Boissière

doctorante du CMMC, Université Côte d'Azur



« Nice en ses jardins. De l'École centrale au Lycée, histoire de l'acclimatation des plantes de l'expédition Baudin »

L'exemple de l'acclimatation de plantes australiennes, ramenées en France par l'expédition Baudin (1800-1804), et introduites à Nice permet d'expliquer la diversité de la flore actuelle de la ville. Le cas de Nice est d'importance. Durant la période napoléonienne, un seul lieu à Nice concentre les efforts scientifiques d'acclimatation de plantes exotiques : l'École centrale (1796-1803). L'institution éphémère et fragile déploie des fonds pour préserver son jardin Botanique. L'École centrale est donc enrichie par l'acclimatation d'espèces exotiques, notamment d'espèces australiennes. Les plantes rapportées par l'expédition Baudin circulent par deux modes de distribution. D'un côté le château de la Malmaison de Joséphine Bonaparte et de l'autre le Muséum d'histoire naturelle de Paris. La redistribution des plantes australiennes suit d'abord des réseaux privés. Entre 1804-1805, l'intendant des jardins de la Malmaison, Brisseau de Mirbel (1776-1854) envoie à Nice des plantes australiennes. Dans un second temps, ces plantes circulent par le biais de réseaux institutionnels. En 1803, le Muséum d'histoire naturelle sollicite le jardin botanique de Toulon pour l'envoi de graines australiennes. Le jardin de Toulon en redistribue une partie au jardin de Nice. Les plantes acclimatées sont des arbres et des arbustes, notamment des Casuarinas. Cette acclimatation suscite un intérêt durable au XIX^e siècle. Cet exemple de partage de plante fait partie d'un projet d'acclimatation européen afin de répondre à une crise environnementale face au défrichement des forêts. Les vagues successives d'acclimatation entraînent un changement de la flore régionale et offrent la possibilité d'apercevoir des Métrosideros d'Australie dans les rues de Nice.

projet à l'époque ne rencontre pas d'opposition significative et même les partis politiques opposés à la municipalité en place sont favorables à la construction de cette Voie rapide. On ne déplore qu'une chose : le fait que cette voie tarde à être concrétisée.

Enfin, nous pouvons dire que la Voie rapide transforme de fond en comble l'environnement urbain. Concernant la Voie rapide elle-même, Pierre Mathis essaie de la rendre plus agréable à l'œil en revêtant des murs de soutènement de pierres maçonnées, et parfois de végétation. Le bémol sera que l'entretien de certaines jardinières le long de la Voie ne pourra être réalisé car il aurait nécessité un arrêt de la circulation. Au-delà de son tracé, la Voie rapide doit permettre de revaloriser indirectement certains quartiers touristiques comme celui de la Promenade des Anglais. La Voie rapide devait absorber une partie de ce trafic afin d'alléger la circulation sur la Promenade des Anglais. Ceci aurait par conséquent permis de rendre à la Promenade des Anglais son attrait touristique.

La Voie rapide présente certes des inconvénients. Elle génère, il est vrai, une pollution visuelle et sonore tout le long de son tracé. Néanmoins, cet axe ne permet-il pas d'éviter une saturation du trafic de la ville de Nice ? La Voie rapide a des répercussions au-delà de son simple tracé puisque son but est en partie de désengorger les espaces touristiques et de permettre une fluidification du trafic urbain.

Clôture par

Julie Reynes

Architecte-Urbaniste - Mission Nice Patrimoine Mondial - Ville de Nice



Nice, la ville de la villégiature d'hiver de riviera, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

Toutes ces interventions ont un lien avec l'inscription de Nice au patrimoine mondial, dans la mesure où le cadre de vie et la douceur du climat sont à l'origine du paysage urbain historique de Nice. Le motif de l'inscription par l'UNESCO est la reconnaissance d'un « exemple important de la fusion d'influences culturelles ayant façonné un ensemble urbain témoignant de la villégiature internationale des XIX^e et début XX^e siècle. ».

La période fondatrice de cette partie de Nice, débute à la moitié du 18^e siècle, avec le Traité de Paix en Europe, lorsque

s'amorce pour les élites l'ère des loisirs, du repos et des séjours thérapeutiques, mais aussi du « Grand Tour ». Les étapes de ce développement urbain, modelé par les acteurs privés comme pour les institutions publiques avec un même objectif (attirer et fixer les hivernants internationaux) démontrent la volonté constante de valorisation du site naturel à travers les belvédères et perspectives, mais aussi de recherche de lumière, de ventilation naturelle, d'ombrage et de végétation exotique.

Les plans régulateurs et règlements élaborés à partir de 1825, puis supervisés par le Consiglio d'Ornato créent sur la plaine l'amorce de la trame urbaine et de la ville-jardin. Le règlement d'urbanisme précise que les cœurs d'îlots ne peuvent en aucun cas être minéralisés, et impose des marges plantées de 7 m. devant les immeubles des avenues résidentielles les plus prestigieuses (Promenade des Anglais et grands boulevards). Ces dispositions attirent si bien les hivernants, qu'en dehors de toute obligation réglementaire, ces reculs plantés seront adoptés par les constructeurs dans bien d'autres rues du centre-ville.

Ces 200 ans d'urbanisme (1750 – 1950) visant à attirer et fixer les villégiateurs, ce modèle de cadre de vie, sont plus que jamais d'actualité pour que Nice reste attractive pour ses habitants comme pour les visiteurs. La création de la Promenade du Paillon, des trames vertes et de bosquets d'arbres un peu partout, les réflexions sur les nouvelles essences à intégrer au paysage urbain, relèvent de cette même histoire.

La renommée internationale de la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO permet de faire ressortir la valeur historique et patrimoniale de notre territoire, et de sensibiliser tout un chacun à la préservation de ses caractéristiques. Cette mise en lumière devrait permettre de mieux répartir les flux touristiques, et de sensibiliser les propriétaires et les acteurs de la gestion du territoire, dans leur très grande diversité.

